HÉRIN
Fort de ses quartiers !

Arrondissement de Valenciennes

HERIN, le 29/11/2023

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2023 – 17 REGLEMENTANT LA FERMETURE DE LA PLAINE SPORTIVE GERMINAL LE 09 DECEMBRE 2023

Nous, COMYN Jean Paul, Maire de la commune de HÉRIN,

Vu l'organisation et la mise en place d'un feu d'artifice,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L2212-1 et suivant,

Considérant qu'il convient de fermer, la Plaine Sportive GERMINAL, par mesure de sécurité du public et afin d'établir la mise en place du feu d'artifice,

A R R Ê T O N S

Article 1er : La Plaine Sportive GERMINAL, située rue Danton, sera fermée aux Publics et aux Associations Sportives, **le samedi 09 décembre 2023,** toute la journée.

Article 2 : Le présent arrêté sera apposé sur le site conforme à la réglementation en vigueur.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté, ampliation de celui-ci, sera adressé aux associations concernées « H.A.C.L.E section Football, La Pétanque Hérinoise, Les Cht'is Marathoniens », pour suite à donner.

MAIRIE 59195 HÉRIN 0 8

Le D.G.S,

Le Maire,

COMYN Jean Paul